

*Le passé inspire l'avenir*  
**L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE**  
**Réunion régulière du conseil d'administration**  
**28 août 2000 – 19 h**

**Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2000
4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses
5. Voyage en terres ancestrales – cadeaux
6. Le Fournier – prochaine publication – textes à fournir – couleur
7. Membres du CA – fonctions et responsabilités
8. Dépenses autorisées pour les membres du CA
9. Cahier souvenir – Les premiers arrivants Fournier en Gaspésie
10. Sections régionales – AFA – recrutement
11. Drapeau – AFA
12. Varia
  - 12.1 Cahier souvenir Les Fournier d'Amérique – traduction
  - 12.2 Atelier de formation
  - 12.3 Articles promotionnels
  - 12.4 Projet 2000-2001
  - 12.5 Prochaine réunion
  - 12.6 Post-mortem Gaspé
13. Levée de l'assemblée

  
Pierre Fournier  
Président

*Le passé inspire l'avenir*

# Procès-verbal

de la réunion régulière du conseil d'administration  
de l'**Association des Fournier d'Amérique**  
tenue le **28 août 2000** à 19 heures au 1475, rue de l'Islet à Québec

## Présences :

Armelle	Julien
Donat (par téléphone)	Pierre
Honorius	Raymond
Johanne (par téléphone)	Réal

## Absence :

Jacinthe

### 1. Ouverture de l'assemblée

Pierre, le président, procède à l'ouverture de l'assemblée.

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre, le président, procède à la lecture de l'ordre du jour. Trois points sont proposés au varia qui restera ouvert. Il est proposé par Honorius, appuyé par Armelle et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2000

Pierre, le président, procède à la lecture du procès-verbal du 17 juillet 2000. Johanne demande des précisions sur le point 5, au sujet du vidéo. Au point 5, au lieu de lire "[...] le projet à Saint-Majorique est accepté par Gaspé", Donat demande d'apporter la correction suivante : "Le projet de plaque est accepté par la Ville de Gaspé". Le procès-verbal de la réunion du 17 juillet 2000 est adopté, tel qu'il a été corrigé, sur une proposition d'Armelle, appuyée par Donat et résolue à l'unanimité.

### 4. Rapport sommaire du trésorier et approbation des dépenses

Honorius présente le rapport mensuel au 31 juillet 2000 concernant l'actif de l'Association. Il explique les dépenses suivantes :

- Fédération des familles souches du Québec	91,00
- Fournitures de bureau	111,24
- Frais bancaires	4,05
- Frais de poste	133,50
- Internet	130,80

- Le Fournier	579,73
- Photocopies	117,87
- Retraits divers	261,51

De plus, une demande de remboursement de cotisation a été demandée par un membre qui avait été abonné en double. Les dépenses sont acceptées sur une proposition de Réal, appuyé par Raymond.

**5. Voyage en terres ancestrales - cadeaux**

Pierre stipule que lors d'une réunion antérieure, il avait mentionné qu'une plaque pourrait être dévoilée à Marens en France, ville natale de Nicolas, pour une somme de 300 \$. Cependant, la mairie de l'endroit n'a pas accepté le dévoilement de la plaque, mais les autorités municipales sont intéressées à recevoir les voyageurs de l'AFA. Pierre propose que cette somme d'argent soit investie en achat de cadeaux qui seraient remis à leurs hôtes. On suggère que ce soit des livres sur l'histoire du Québec. On leur remettra également des armoiries et des épinglettes de l'AFA.

**6. Le Fournier - prochaine publication - textes à fournir - couleur**

Pierre demande à Réal de se faire proposer un prix pour que la première page du bulletin soit imprimée sur un papier de couleur. Réal souligne que le prochain numéro est prévu entre le 15 et le 20 novembre. Pierre énumère les thèmes des textes à fournir :

- le voyage au pays des ancêtres;
- le mot du président en français et en anglais par Pierre;
- un compte-rendu du rassemblement à Gaspé avec photos par Donat;
- la biographie d'Antoine Fournier dit Préfontaine par Armelle;
- la complainte de la montagne à Fournier avec photo par Raymond.

La date de tombée est fixée au 31 octobre. Pierre demande à Réal que le nom du webmestre soit mentionné dans le bloc de presse. Une réunion aura lieu le 16 octobre pour discuter de ce prochain numéro.

**7. Membres du conseil d'administration - fonctions et responsabilités**

Pierre explique les tâches de chaque administrateur et se réfère aux articles 10.06 à 10.11 des règlements généraux de l'AFA. Pierre enverra le livre des procès-verbaux et des résolutions à Johanne. À la filière 12, "*Liste des adresses des membres de l'AFA*", on ajoute Armelle à la liste des responsables. À la filière 17, "*Comité - recrutement des membres*", Armelle propose d'ajouter le nom de Julien afin de trouver des agents de liaison dans les différentes régions. Des membres se sont d'ailleurs déjà offerts. L'idée est retenue, mais Pierre demande que la coordination soit assumée par Donat. On ajoute la filière 22 : "*Dictionnaires généalogiques*". La responsable sera Armelle.

**8. Dépenses autorisées pour les membres du conseil d'administration**

L'article 8.01 des règlements généraux de l'AFA stipule les dépenses en lien avec l'AFA à être autorisées par les administrateurs. Pierre demande jusqu'où un conseil d'administration peut autoriser les dépenses des administrateurs. Réal propose que chaque responsable puisse disposer d'un petit budget, ce qui éviterait de faire approuver chaque petite dépense à la pièce, comme par exemple des cartouches d'encre. Pierre et Armelle souhaitent que l'on ne

déroge pas à la procédure habituelle et que l'on approuve les dépenses une fois par mois, comme jusqu'à maintenant.

**9. Cahier-souvenir - *Les premiers arrivants Fournier en Gaspésie***

Pierre signale des erreurs dans le cahier-souvenir, dont à la page 2, où l'on note une erreur dans l'ISBN. Le bon numéro est ISBN 2-980-6505-1-x. En fait, on a retranscrit le même ISBN que celui de l'an dernier. Armelle demande d'ajouter le nom des auteurs et la table des matières. Donat souligne que dès qu'il aura toutes les corrections, il demandera à Jean-Paul, le président du comité organisateur du rassemblement de Gaspé, de communiquer avec l'imprimeur afin de refaire imprimer les pages erronées. Armelle déplore que l'on ait coupé le texte sur Nicolas sans son autorisation. En page 15, Armelle souligne une erreur de dates. Pierre dit à Donat qu'il lui téléphonera concernant les corrections à apporter.

**10. Sections régionales - AFA - recrutement**

Pierre retire ce point à l'ordre du jour parce qu'il est redondant par rapport au point 7.

**11. Drapeau - AFA**

Une prévente du drapeau avec les armoiries de l'AFA est en cours à 55 \$, taxes, frais de poste et de manutention inclus. À ce jour, trois commandes ont été placées. Il est proposé de placer une publicité dans le bulletin de novembre. Il en coûterait, à l'AF, 940 \$ plus taxes pour deux drapeaux. Donat trouve que le drapeau est fade. Il propose qu'on y ajoute un contour ou des gerbes de blé dans les coins. Réal stipule que les couleurs ne sont pas les bonnes parce qu'il s'agissait d'une ébauche qui consistait seulement à donner une idée. Il est proposé par Honorius, appuyé par Julien, qu'une publicité soit faite pour mousser les commandes de drapeaux et que l'échéance pour commander soit fixée au 31 décembre 2000.

**12. Varia**

**12.1 Cahier-souvenir *Les Fournier d'Amérique* - traduction**

20 cahiers-souvenirs traduits sont à monter et à imprimer pour les personnes qui en ont fait la demande.

**12.2 Atelier de formation**

Pierre informe que le 23 septembre 2000, la Fédération des familles souches du Québec tiendra une formation gratuite donnée par un généalogiste au Pavillon Casault de l'Université Laval. On demande un représentant de l'AFA. C'est Réal qui ira.

**12.3 Articles promotionnels**

Pierre se questionne sur les prix des articles promotionnels. Il y a un problème lorsqu'une personne commande plusieurs objets et que l'on ne charge que 2 \$ de frais de poste. Honorius propose qu'un tarif pour la poste accompagne chaque article, comme par exemple, un crayon pourrait coûter 1,05 de frais de poste et de manutention. Pierre propose qu'une vérification soit faite auprès des autres associations familiales à ce sujet et qu'une révision

des tarifs soit faite si requis.

#### 12.4 Projet 2000-2001

Concernant le projet du prochain rassemblement dans la Beauce, Pierre informe qu'un individu de la région lui a fait parvenir des renseignements sur les cabanes à sucre. L'activité pourrait être jumelée avec la visite d'un moulin à scie à vapeur et de l'entreprise Prévost Cars.

#### V5 - Prochaine réunion

Pierre informe que la prochaine assemblée du conseil d'administration est fixée au lundi 16 octobre 2000.

#### V6 - Postmortem du rassemblement de Gaspé

Pierre lit une lettre de *postmortem* du rassemblement de Gaspé rédigée par le Dr Robert. Ce dernier souligne le bon fonctionnement de l'événement et adresse ses félicitations au comité organisateur. Cependant, au chapitre des lacunes, il déplore que le président de l'AFA soit si effacé au profit de celui du comité organisateur local. Par ailleurs, il recommande que le conférencier et le thème abordé fassent l'objet d'un choix judicieux afin que ce soit informatif et non pas doctrinaire, ce qui diminuerait le risque d'un imbroglio comme celui qui s'est produit. Selon lui, l'énumération des membres de la table d'honneur était trop longue. Il soutient que la présentation du drapeau n'a pas été digne du talent et du travail de sa conceptrice, Jacinthe. Il exprime sa déception concernant le cahier-souvenir dont les messages des dignitaires et des commanditaires sont trop nombreux. Concernant les erreurs et les coupures relatives aux textes de cette même publication, il déplore que les excuses formulées par Donat aient passé inaperçues.

#### V7 - Monument de Frédéric Fournier

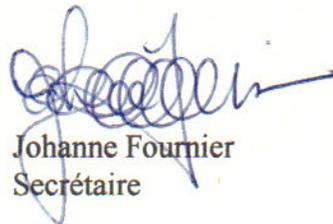
Raymond demande qu'une invitation soit lancée auprès des membres d'Amqui afin d'entretenir le monument dédié à Frédéric Fournier.

### 13. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 22 heures par Réal et adoptée à l'unanimité.



Pierre Fournier  
Président



Johanne Fournier  
Secrétaire

# L'ASSOCIATION DES FOURNIER D'AMÉRIQUE

C.P. 6700, Sillery (Quebec) G1H 2W2

## Etat des revenus et dépenses

Encaisse de juin 2000 : 3805.15

### Revenus

juillet 2000

Cotisations (membres)	465.00
Renouvellement de cotisations	270.00
Dons	26.62
Vente ( drapeaux, épinglettes, stylos, etc)	267.00
Dépôts divers	207.41
<b>Total des revenus</b>	<b>1236.03</b>

### Dépenses

Cotisation (fam.-souches)	91.00
Fournitures de bureau	111.24
Frais bancaires	4.05
Frais de poste	133.50
Internet	130.80
Le Fournier	579.73
Photocopies	117.87
Retraits divers	261.51

### Total des dépenses

1429.70

Les revenus moins les dépenses plus l'encaisse de juin égale l'encaisse total.

$$1236.03 - 1429.70 = ( 193.67) + 3805.15 = 3611.48$$

Honorius Fournier

*Honorius Fournier t. r.*



DESJ. DE LA POINTE-DE-STE-FOY  
 C.D.S. DE LA COLLINE  
 3211, CHEMIN STE-FOY  
 SAINTE-FOY, QUEBEC  
 G1X 1R3 (418) 653-4015

RELEVÉ DE COMPTE

SJ-M 815-20465-3

ASSOCIATION DES FOURNIER  
 D'AMERIQUE  
 22 RUE CLAUDEL  
 LEVIS QC G6V 5A7

EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (B)

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
		Solde reporté				3 805.15
7 JUL	DCN	Chèque	0.60	130 584.88		3 220.27
12 JUL	IDSL	Dépôt au comptoir / CP LEVIS			196.00	3 416.27
14 JUL	DCN	Chèque	0.60	131 100.00		3 316.27
18 JUL	CT	Dépôt divers au comptoir			28.41	3 344.68
18 JUL	DCN	Chèque	0.60	133 202.73		3 141.95
19 JUL	IDSL	Dépôt au comptoir / CP LEVIS			132.00	3 273.95
21 JUL	IDSL	Dépôt au comptoir / CP LEVIS			132.18	3 406.13
26 JUL	RA	Païement / INTERCHEQUES	0.45	135 35.75		3 370.38
26 JUL	DCN	Chèque	0.60	132 121.90		3 248.48
26 JUL	DCN	Chèque	0.60	135 91.00		3 157.48
27 JUL	DCN	Chèque	0.60	134 289.39		2 868.09
31 JUL	IDSL	Dépôt au comptoir / CP LEVIS			522.44	3 390.53
31 JUL	IDSL	Dépôt au comptoir / CP LEVIS			225.00	3 615.53
31 JUL	ADM	Frais d'utilisation		4.05		3 611.48

COMPTE D'EPARGNE ET DE PLACEMENT

Date	Code	Description	Frais	Retrait	Dépôt	Solde
CS		PART DE QUALIFICATION (A)				
		Solde reporté				5.00

SOMMAIRE DES FRAIS D'UTILISATION

Compte	Période		Frais avant bonification	Bonification <sup>1</sup>	Frais au compte (ADM)	Frais fixes <sup>2</sup> (FIX)
	du	au				
EOP EPARGNE AVEC OPERATIONS (B)	1 JUL	31 JUL	4.05 -	0.00 =	4.05	0.00
1-EOP au 31 JUL: Bonification						= 0.00 \$

MESSAGE

PAYEZ VOS REMISES GOUVERNEMENTALES ACCÈS AFFAIRES: WWW.DESJARDINS.COM